

**52^{ème} SESSION DE LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE DE
L'AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE**

**DISCOURS DU CHEF DE LA DÉLÉGATION HAÏTIENNE
MONSIEUR JACQUES NIXON MYRTIL**

Vienne, le 1^{er} Octobre 2008

**Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,**

Permettez-moi tout d'abord, Monsieur le Président, de vous présenter mes félicitations au nom du Gouvernement haïtien, pour votre élection à la Présidence de la Conférence Générale. La manière dont vous avez jusqu'ici conduit les travaux de notre Assemblée permettra d'atteindre avec succès les objectifs fixés.

Je saisis l'occasion pour féliciter également le Directeur Général de l'Agence, Monsieur Mohammed EL BARADEI qui continue plus que jamais à effectuer un travail remarquable à la tête du Secrétariat Général. Les efforts en cours que ce soit dans le domaine de la cancérothérapie, de l'hydrologie isotopique ou de la planification énergétique contribueront, sans aucun doute, à doter les pays membres de l'AIEA des outils indispensables au développement et au bien-être des populations.

Nous saisissons aussi l'occasion qui nous est offerte pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres de l'Agence qui sont:

- Le Royaume du Lesotho
- L'Etat indépendant de Papouasie-Nouvelle-Guinée
- Le Sultanat d'Oman

Nous aurions souhaité que d'autres Etats comme ceux de la CARICOM obtiennent un jour le statut de membre de l'AIEA pour que leurs populations puissent

bénéficier elle aussi des avantages offerts par l'application pacifique de l'énergie nucléaire.

Dans cette perspective, le Gouvernement haïtien recommande au Secrétariat général d'envoyer ou de continuer à envoyer des missions dans la région de la Caraïbe en vue de sensibiliser les Gouvernements sur la question. En juillet dernier, suite à une invitation du Gouvernement haïtien un officiel de haut rang de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA) a participé à la réunion intersessionnelle de l'Association des Etats de la Caraïbe (AEC) au cours de laquelle des possibilités de coopération avec les pays de la Grande Caraïbe ont été évoqués.

Monsieur le Président,

Le programme d'assistance technique offert par l'Agence suscite de plus en plus l'attention des responsables politiques à travers le monde. Il en est de même pour Haïti puisque le Gouvernement haïtien accorde désormais la plus grande importance au programme de coopération technique de l'AIEA. Dans cette perspective, puisque l'action de l'AIEA s'étend aux cinq domaines du WEHAB :

- Eau ;
- Energie;
- Agriculture ;
- Environnement .

Il envisage comment à court ou à moyen terme l'Agence pourra intégrer l'action de l'ONU de façon concrète avec les autres membres du système des Nations Unies. Cette intégration pourra s'effectuer avant même la fin de cette année à travers le cadre stratégique d'assistance technique (UNDAF), des Nations Unies en Haïti.

Nous espérons qu'une mission technique pourra être envoyée très bientôt en Haïti en vue de discuter avec le Programme des Nations Unies en Haïti (PNUD) de la faisabilité de ce projet.

Monsieur le Président ,

En dépit des difficultés auxquelles est confronté actuellement Haïti, comme vous le savez le pays a été durement frappé par le passage de cyclones, le Gouvernement Haïtien a tenu à se faire représenter à cette 52^{ème} Conférence Générale afin de démontrer combien il tient à cœur au Programme de coopération technique de l'Agence que ce soit à travers les projets nationaux ou les projets régionaux.

Dans le cadre de la lutte contre le cancer qui prend de plus en plus l'allure d'une épidémie, le Gouvernement Haïtien une fois de plus demande l'envoi d'une mission IMPACT en Haïti en vue de procéder à une évaluation systématique des besoins d'Haïti en matière de cancérothérapie. Le projet de construction d'un Centre de Radiothérapie bien qu'ayant un retard certain n'en est pas moins en bonne voie puisqu'un appel d'offres a été lancé en vue de la construction du bâtiment devant abriter le dit centre.

D'autres projets nationaux sont en cours également avec l'Agence dans les domaines de l'agriculture, de la gestion de la nappe aquifère de la Plaine du cul de Sac, et de la nutrition. Nous espérons qu'au cours du cycle 2009-2011 la coopération avec l'Agence s'intensifiera d'avantage et ceci à tous les niveaux. Comme je l'ai mentionné plus haut, on commence de plus en plus en Haïti à reconnaître la valeur stratégique de l'assistance technique offerte par l'AIEA.

De 2001 à 2008, un grand pas a été franchi dans le cadre de la coopération entre Haïti et l'AIEA. Nous en remercions grandement le Directeur Général adjoint chargé de la coopération, Dr. Anna Cetto ainsi que la vaillante équipe de la Division Amérique Latine et Caraïbe du Département de la coopération technique pour l'aide apporté à Haïti

Monsieur le Président ,

Haïti participe depuis bientôt 5 années de façon active au programme régional ARCAL.

Ce programme est d'une importance particulière pour Haïti. Puisqu'à travers ces projets régionaux le pays a pu bénéficier de l'assistance nécessaire dans des domaines aussi divers que stratégique.

L'ARCAL se trouve maintenant à un tournant décisif et on discute de plus en plus en son sein que ce soit au niveau de l'OCTA ou de l'ORA de son renforcement institutionnel. D'ailleurs lors des réunions de l'ORA, le 2 et 3 octobre 2008, il en sera question.

Je voudrais simplement profiter de ma présence pour féliciter l'actuelle Direction du Bureau Exécutif de l'ORA pour le travail effectué jusqu'à maintenant et nous saluons également la prochaine arrivée du nouveau Bureau Exécutif d'ARCAL tout en lui annonçant que Haïti se met déjà à son service dans le cadre du renforcement institutionnel de l'accord, régional pour la promotion de la science et de la technologie nucléaire en Amérique Latine et dans la Caraïbe.

Monsieur le Président,

Cette année encore nous mettons l'accent sur la nécessité pour l'Agence d'envisager l'éventualité d'une assistance technique en vue de la réhabilitation de projets binationaux entre Haïti et la République Dominicaine qui partage ensemble une terre commune, l'île d'Hispanola. Ces projets pourront s'effectuer dans le domaine de la gestion des aquifères que nous partageons ou dans celui de la gestion de notre environnement en utilisant les techniques isotopiques et nucléaires. Nous encourageons le Secrétariat de l'Agence et nos amis de la République voisine à y penser fortement.

Monsieur le Président ,

Depuis l'année dernière nous ne cessons de mettre l'accent sur la nécessité pour l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA) d'accorder une attention particulière aux pays les moins avancés (P.M.A.) dont Haïti fait partie. Cette insistance s'expliquera par le fait que ces pays ont leurs propre problématique qui ne devrait pas être comparé à celle des autres pays en développement ou à celle des pays développés. C'est dans cette perspective que nous demandons de nouveau à l'AIEA de penser à constituer au sein du Secrétariat une petite unité qui serait chargée spécifiquement de réfléchir à ladite problématique et de dégager des pistes de solutions en vue de résoudre certains problèmes qui sont intrinsèques à cette catégorie d'états.

Ces pays ont été durement frappés par la crise alimentaire. Ils ont besoin de d'expertise de l'Agence pour améliorer leur agriculture afin de subvenir aux besoins de leur population.

Nous envisageons dans cette perspective de soumettre à la conférence générale un projet de résolution afin que la question des P.M.A. devienne un sujet permanent dans l'agenda de l'Agence International d'Energie Atomique (AIEA).

Monsieur le Président,

La délégation Haïtienne a lu avec attention le rapport de la Commission de personnalités sur l'avenir de l'Agence. Nous félicitons les dites personnalités pour le travail excellent et judicieux qu'ils ont fait. Par la qualité de leur travail, ils ont ouvert la voie vers un nouvel ordre nucléaire mondial renforcé qui s'articule autour des paramètres suivants:

- Une expansion sûre et sécurisée de l'énergie nucléaire pour les pays qui le souhaitent.
- Une contribution accrue des applications nucléaires au bien-être de l'humanité.

- Des progrès importants et rapides en matière de désarmement nucléaire, la lutte contre la prolifération nucléaire et le terrorisme nucléaire.

Monsieur le Président,

Nous avons aussi noté avec attention combien la Commission de personnalités éminentes sur l'avenir de l'Agence accorde une importance particulière aux quatre partenariats qu'il est nécessaire d'entreprendre en vue de renforcer l'ordre nucléaire mondial. Nous rappelons :

- Le partenariat entre les états dotés d'armes nucléaires et les états non dotés d'armes nucléaires.
- Le partenariat entre les fournisseurs de technologie nucléaire et de services du cycle du combustible, les états qui veulent utiliser l'énergie nucléaire et l'AIEA
- Le partenariat entre les états, le secteur privé et les organismes internationaux.
- Le partenariat entre les pays développés, les pays en développement, les organismes internationaux de développement et l'AIEA.

Parmi les partenariats susmentionnés, il y en a un qui a particulièrement retenu l'attention de la délégation de Haïti. Il s'agit de celui entre les pays développés, pays en développement, les organismes internationaux de développement et l'AIEA. Comme vous le savez déjà, Haïti en tant que pays faisant partie des pays les moins avancés (P.M.A.) qui aura certaines difficultés à atteindre en 2015 les objectifs du millénaire pour le développement, accorde une très grande importance à ce genre de partenariat qui ne peut que contribuer avec efficacité au développement et au bien-être de l'humanité. C'est dans cet esprit sans aucun doute que le Gouvernement Haïtien invite l'Agence Internationale de l'Énergie Atomique, à travers le Département de coopération technique, à initier les contacts nécessaires avec l'Association des États de la Caraïbe (AEC). Nous encourageons dans cette même perspective l'AIEA à entreprendre des contacts avec d'autres organisations régionales comme la CARICOM ou l'organisation des états américains (OEA).

Nous encourageons également l'Agence à approfondir les relations avec le système des Nations Unies en vue de permettre aux états membres de l'organisation des Nations Unies d'atteindre avec davantage de succès les objectifs de développement du millénaire. A travers ce partenariat, l'AIEA pourrait permettre aux autres organisations internationales et aux organismes des systèmes des Nations Unies de mieux connaître les immenses avantages offerts par les applications pacifiques de l'énergie nucléaire dans les cinq domaines du WEHAB: eau, énergie, santé publique, agriculture et environnement.

En effet avec ce nouvel état d'esprit mis en exergue par la Commission de personnalités éminentes, un système de partenariat bien pensé et bien articulé permettra sans aucun doute à l'AIEA d'assister avec beaucoup plus d'efficacité les états membres dans leur processus de développement ou de quête du bien-être de leurs populations.

En ce qui nous concerne, nous pouvons affirmer sans ambages que Haïti est non seulement partisan de ce nouvel effort de partenariat qui semble prêt à souffler sur l'Agence mais aussi elle est disposée à l'impulser à travers une interaction intensive entre Haïti, l'AIEA et les divers acteurs du système des Nations Unies évoluant en Haïti. Dans ce contexte, le Gouvernement Haïtien serait particulièrement ravi si le Département de coopération technique l'aidait à atteindre cette tâche.

Monsieur le Président,

La délégation Haïtienne a écouté avec attention et un très grand intérêt le discours du Directeur général à l'ouverture de la Conférence générale. Elle apprécie énormément tous les efforts faits par le secrétariat de l'AIEA en vue de satisfaire les besoins des états membres dans le domaine de l'application pacifique de l'énergie nucléaire. Mais ce qui a retenu surtout notre attention, c'est le fait que vous avez fait ressortir combien l'Agence est de plus en plus confronté à des problèmes d'ordre budgétaire et financier en vue de répondre à ces obligations envers les états membres. Nous invitons dans ce contexte le Conseil des gouverneurs de l'AIEA à se pencher sur cette question fondamentale dont dépend l'avenir, non seulement de l'AIEA, mais

aussi de l'ordre nucléaire mondial renforcé qui a récemment été proposé dans son rapport par la Commission des personnalités éminentes.

De ce fait, Haïti bien que confronté à de multiples problèmes fera tout ce qui en son pouvoir pour apporter une très modeste contribution aux efforts financiers et budgétaires de l'AIEA.

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

La délégation Haïtienne rappelle une fois de plus l'engagement total de la République d'Haïti en faveur de la lutte contre le terrorisme dans tout ces aspects y compris le terrorisme nucléaire et radiologiques, rappelle également à l'attention de tout le monde que le Gouvernement Haïtien plus que jamais s'engage aux cotés de la communauté internationale dans le cadre de la lute contre les armes de destruction massive. Dans ce sens, la République d'Haïti prendra également toutes les mesures nécessaires en vue de se mettre en règle avec les pré requis de la Résolution 1540 du Conseil de sécurité des Nation Unies.

La délégation d'Haïti profite de l'occasion pour suggérer une fois de plus à tous les états qui ont signé et ratifié le traité de non prolifération nucléaire de respecter l'esprit à la lettre de cet important instrument juridique international car c'est à cette seule condition que l'on pourra avoir réellement un ordre nucléaire mondial renforcé.

Je vous remercie.